VENTES A L'ENGAN.

VENTES A L'ENCAN

Willard & Eiseman

Willard & Eiseman

VENTE EN PARTAGE. Succession de MARY ELIZABETH KELLER, Veuve de George Rice - Cour Civile de District, No 87,766.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A L'ENCAN, la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

JEUDI, LE 13 MAI, A MIDI.

sinq[5] lignes de face à la rue Ft- Marie sur cont vingfisept pical [127] dix pources [10] et cinq l'gnes et dem e de prifindeur eutre lignes paralièles, et est une antoivision d'un certait, lot de terre désigné par le No 4 aux un plan dresse par Joseph Pillé, le 17-leme jour de février 1823, et deposé an l'étuie de William Christy, ancien nutsi e en cette ville. Les arédirations sur cette propriété comprenant le cettage double Nos 530 32 rue Bte Marie, contenant 2 chambres et cuisine de chaune cété.

de chaque côté.

Trouseme—Un certain lot de terre ensem
bie avec les tâtisses et améliorations qui s'y
trouvant et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de
cette ville, dans l'iet borné par les rues Calliope (autrefeis Duplantier). Magasin, Gai

magasia.

Le lot B—Vingt neuf pieds (29), dix postices | Le lot grant and pieds (29), dix postices | 10| et quatre (1) lignes (2) de face à la rue | Con tance, trente-cinq pieds, trois (3) pouces et et quatre (4) lignes de la largeur dans le fond quatre (4) lignes de ni largeur dans le fond sur lot à aur leclit devis. une première profordeur de our sur l'antre ligne du cété opposé s'allongeant au long d'une allée cemmune pour l'usage ge dudit lot B et le lot C contigu, de quavante pieds (40) orze [11] pouces et quatre [4] l'. gass, de là aur une ligne oblique s'allongeant au loir geant au loir d'une allée car le côté vers la rue Annoncation pour l'usage commun dudit lot E et contigu au lot F de seziante -sua pieds pouces et deux [2] lignes, de là aur une ligne oblique s'allongeant dans la dir profondeur de dix sept [17] pieds dix [10] pouces et de la une deuxième profondeur l'el profondeur de dix sept [17] pieds dix [10] pouces et de la une deuxième profondeur l'el profondeur a la ligne du fond de trante-quatre [34] pieds neuf [9] pouces et deux [2] lignes, de là aur une ligne oblique s'allongeant dans la ligne de fond de qua rante-neuf pieds [49] et vrois [3] pouces et deux [2] lignes, de là aur une ligne oblique s'allongeant dans la ligne de fond de qua rante-neuf pieds [49] et vrois [3] pouces et de là une deuxième profondeur l'el pouces de la ligne de fond de qua rante-neuf pieds [49] et vrois [3] pouces et de la une deuxième profondeur l'el pouces de la ligne de fond de qua rante-neuf pieds l'el pouces de la ligne de fond de qua rante-neuf pieds l'el pouces de la ligne de fond de qua rante l'el pouces et de la ligne de fond de qua rante l'el pouces et de la ligne de fond de qua rante l'el pouces et de la ligne de fond de qua rante l'el pouces et de la ligne de fond de qua rante l'el pouces et de la ligne de fond de qua rante l'el pouces et de la ligne de fond de qua rante l'el pouces et de la ligne de fond de qua rante l'el pouces et de la ligne de fond de qua rante l'el pouces et de la ligne de fond de qu

THYTRTO' an occurate 18 Sea. W. S. Room search and the street of the Proposition of the P j. in 100ce [1] et quarre [4] ligues de la j. Dreyfons, notaire. Les loyers devant and neutro de la rection de la rue Annonciation truis [3] 11 da rection de la rue Annonciation truis [3] 11 da rection de la rue Annonciation truis [3] 11 da signature des actes de vente. Les acquereurs devant de propriet devant dépeser comptant dix pour cent [40] et trois [3] pouces.

Les améliorations sur cette propriété com prennent le cottage double attrayant Nos 932-34 rue Calliope, contenant 3 chambres et cuisins de chaque côté : plâtre, grillage en la verie avec l'excanteur.

MEYER EL-BEMAN. Escanteur.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 13

VENTES A D'ENGAN.

i. B. Rennyson. ANNONCE JUDICIAIRE. UN JOLI COTTACE DOUBLE

Çinq obambres de chaque côté. 2369.11 AVENUE CLEVELAND, Entre les ruce Mire et Jonti, l'ilet Canal.

Entre les rues Mire et l'enti, l'ilet Canal.

Devant être vendu au plus haut enchérisseur sans limite en réserve, JEUDI, le 12 mai 1990, à le Bourse des Propriètes l'esserges, 311 rue Barcene, à midi, conformément à un un erdre à mei adress è par l'Hom. T. C. W. Eltis, tuge de la Division à. Cour Civile de District, pour le paroisse d'Oritans dats et aigné le 29 mars 1909, procés 59,371, je procéderai de vendre à l'enchére publique, JEUDI, le 13 mai. Le joil estiage deuble 2209-11 avanus Cieveland, dans l'ilet 552, Pramier District de la Nouvelle-Oriéans borné par les rues Miro Tonti et Canal. étant le lot 20, et mesurant 3) pleda de (soc à l'avenus Cleveland sur une profondeur entre lignes parallèles de 128' 8" 6".

Conditious—Un tiers on p'us comp'ant; la balance en un c. deux ans sur billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège.

profondeur di cent neuf pieds un pouce entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou pius comptant et la balance, s'il y en s. en un crédit de un ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente det antère démontrée par billets de l'acquéreur et à s'in de face rue l'hsile sur c'nt vingt-et un pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur. portion de crédit de ladite vente devantêre, la démontrée par billets de l'acquéreur et a sin propre ordre et par lui en fossée, portant huit Bour cect par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à palement, garantie par hypothèque spésiale et lien de vendeur et priviliége sur la propriété vendue avec le pacte de non ailenande et touten les clausses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procée, l'acquéreur devant payer en plus du montant de son enobère toutes les laxes dues et enighles pour 1909 et payer pour l'acte de vente pardevant H. L. Loomis, notaire. Dix pour cent de dépôt an mement de la vente ch'?

I. B. RENNYSON. 25 avril—25—mai 2 9 16 23 27

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE ATTENTION CAPITALISTES | Désirables demeures dans le 7me

.Cottages simples No 1620 et 1623 rue Dante, entre Birch et Green. Succession de Victor Lafforgue.

Mo 88,585-Oour Civile de District, Parolese d'Orléans.

DAE PRIEDRIUMS 4 REDERSHEIMER AR FRIEDRICHS & REDEROTISMEN —G. G. Friedrichs, encenteur — Bureau D 826 rue Commune — A l'encan, MAR. I, ie ler juin 1909, à jmidi, à la Bourse per l'opriétée Foncières, No 311 rue Baror. L'opriétée Foncières de 1 Hon. Fred D. des Frontieles Foncieres, no 311 rue Baron-ne, en vertu d'un ordre de 1 Hon. Fred D. King juga de la Cour Oivile de Distriot, Division B. Pareisse d'Oriéans, daté du 26 avril 1909, et rendu dans la suedite affaire;

avril 1909, et rerdu dans la susdite affaire:

1º Un certain tervain avec tontes les hattieses et améliorations qui e'y trouvent, eitnot dans le Septième District de ceix eville, carrédilet No 210, borné par les rues Dente, Green. Cambronne et Birch; ledit terrain commence à une distance de cent ciaq pieds (105) du ce'n des rues Green et Dante, et meure quarante-cinq pieds (45) rue Dante. No 2. Deux certains terrains 80 est une partie du privain No 7 adjacent.

No 2. Deux certains terrains situés dans le carré 80 211, berné par les rues Dante. Dublin, Green et Birch, et désigné par les Nos 18 et 19 dudit carré, contigus et mesurant chacus treuste 180) pieds de face à la rue Dante sur uus prefendeur de ceut dix-ept pied six pouces 117 6 entre lignes paral. lèies.

Conditious—Uné moitié en plus commant.

lice. Conditions—Une moitié ou plus comptant; Conditions—Une moitié en plus comptant; le veste s'il y en a, en un an représenté par un ou des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endesséa, pertant 7 070 d'intérêt à partir de la date de l'adjudication insqu'à leur paissent; garantis par hypothèque spécia'e et lien du vendeur; toutes les clauses de sécurité et privièges sur la propriété vendue, comprenant la clause de non allenen de, 5 070 honoraires d'avecat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la pollos d'assurance devant être transférée au détenteur des billets; l'acquéreur assumant en sus du prix d'achat, toutes les taxes dues et exigibles en 1909; il fera un dépôt de 10 0,0 comptant au moment de la venue. L'acte de vente pardevant M. Lewis R, Graham, notaire, sux frais de l'acquéreur.

Hon. U.C. Friedrichs, avecat.

30 ave-mai 2 9 16 23 30 31—Julis I

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété de valeur à Carrollton. Cottages Simples Nos 7725 et 27729

rue Hickory. de Mme Margaret Bougger, iveuve de Adam He wick.

No 89,023 -- Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans. A L'ENCAN,

No 89,023—Cour Civile de District pour la percisse d'Oriéans.

A L'ENCAN,

DAR FRIEDERICHS & REDERSHEI A MEE, George G. Frederiche, Encanteur, Eureau No 926 rue Commune—MARDI, le 25 mai 1908, à midi, à la Bourse des Proprié. the Foscières, No 311 rue Baronne, en vertu de et confo-mêment à un ordre eigné le 13me jour d'avril 1909 par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile ide District pour la parcisse d'Oriéana, Division E dans l'affaire di deceus intituiés, la propriété foucière di après décrite, à savoir—

Leux certains lors de terra, ensemble avec toutes les bâtisses e' améi orations qui sy trouvent, situé dans le Septième District, dans l'liet No 248 borné par les rues Burdette, Adams, Cohn et Hickory, leadits lots sont désignés par les Kos 21-22 sur un devis aunexé à un sote de vente fait par M. Dorsan passé pardevant K. Commagére, ancien netaire le 6 février 1872, leadits lots sont contigns et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de prefondeur. Le lot No 23 forme le coin des rues Burdette et Hickory, acquis par la définite Mme Helwick de Theo P. Helwick, d'après un acte de vente passé pardevant Gro. Montgomery, notaire, le 22 janvier 1908, enregistré dans le livre des transferts 193, folio 112.

Les amélioràtions comprennent deux cottages simples en bois, couvert avec des bardess es chaque côté, bonne cour, citernes, hangar, etc., etc.

Conditions—Un tiere ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an en de un et deux ans. à l'optien de l'acquéreur, devant être représenté par billete qui doivent être garantis par hypothèque apéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété devant être représenté par billete qui doivent être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété devant être nesurée au porteur du billet, l'acquéreur devant acontenir toutes les clauses unusiles de sécurité inoinant le propriété devant être nassurée par l'acquéreur du billet, l'acquéreur devant acontenir toutes les clauses du prois de l'ac

ear. 34 avril—24 25-mai 2 9 16 28 à date

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENGAN.

Garland Wolfe.

ANTONCH JUDICIAIRE. ENTE EN PARTAGE. PROPRIETES DE VALEUR, 307-309 RUE OARONDELET

à 4 étages, devanture en granir, à côté én cein de in rue Gravier -AUSSI-

311-313 RUE CARONDELET

à 4 étages, devanture en gran t, contigue à la première Banque Hibernia, de la Bâtisse Honnen, de l'Hôte: S Banque Whitney, et d'autres structures importantes. kisse Honnen, de l'Hôte: S'Charles, de la Nouvelle Bâtisse de la

Dans le Cour de la Nouvelle-Oriéans Commerciale et Financière.

ns excellentes pour Banques, Sociétés (1) Hamestead, Négociants en Coton et Grains, Compagnies de Navires, d'Assurances, de Conriers en Actions et Bons, Hommes de Profession, Commerce de Détail, etc., etc. Les deux susdites propriétés ensemble pourraient être converties en une Bătisse moderne de Bureaux.

Maison de résidence de cholx et substantielle en briques avec vastes terrains.

No 1625 RUE THALIE, pres de l'avenue S'-Charles. A une distance de la rue du Canal qui se peut marcher, convenable comme Résidence, Maison de Pension. Sanatorium privé, Ecole, Loges, (t):, etc. La marco est une résidence simple en briques à deux étages ayant Corrifor, Salous doubles, Salle à manger, Octoe, Cuisine. Chambre à bianch.sange, Hont Chambres à concher. Chambre à bau E urie et Maison de dépendance. Plans des sus lites propriétés à la Bourse.

VENTE-JEUDI, 90 MAI.

In verth d'un jugement et d'un ordre de i Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Oriéans. Division E. dans l'affaire intiniée Henry R. Labouisse et als va Peter R. Labouisse et als dessier No 88.727. rendus et lus en pleine Cour le 6 avril 1909, par l'Honorable Geo. H. Tiéard, l'offcirate a vente à l'ennan à la Bourse de Propriétée Jumo-bilières. 311 rue Baronne, à midi, le JEUDI 20 mai 1909, la proprié é ci après décrite, à savoir:

(1) Une certaine porti in de terre a vec les bâtieses et sméliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et ce qui apparlent ou en fair partie, située dans le carré borné par les rue. St Char es (ci devant Apolton) et Thailie dans le Premier District de cette ville, et fermée des terrains oi appre décrite, avoir:

(A) Tu-terrain mesurant vingt huit pieds, huit pouces de face rue Thalie; la mêms lar gour à arrièta-ai cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes parallèles, mesure américaine et dés'-igné comme Nu 21 en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire de cette ville.

(b) Une portion de terre contigue au sue.

dix ponces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
(c) Un terrain désigné sur l'adit plan par le No 28, et adiacent audit terrain No 27, me surant vingt-buit plet is et huit pouces de face aur l'adite rue Thaile, sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.
(2) Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, passages, servi

da terrain Ne &; et unstre vingtasp: pieds, cinq pinces et trois lignes sur la finite qui le divise du terrain No &; et

Le terrain No &, vingt-cinq pieds de face rue Carendelet; vingt-cinq pieds de larguar à l'arrière sur la sustine aliée: quatre-vingt-sept pieds, cinq pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne le divisant dudit terrain No 3 de quatre-ving -supt più du pouces et cinq lignes sur la limite il séparant du terrain No 5

Conditions—Comptant: lacquéreur davant assumer les taxes de 1909, en aus des pix

assumer les taxes de 1909, en aus des pris d'adjudication; il paiera le coût de trui les d'adjadication; il paiera le coût de tiux les certificats nécessaires aux ventes respusives et fora un dépôt entre les mains de l'encenteur au moment de l'adjudication, dix pour cent; et il n'aura droit aux loyers qu's partir du jour ou sera fait l'aore de vente, et toutes les propriétés sont vendues suiettes à des beux qui expirent le 30 septembre 1903; auter de vente par levant Edmard Righter, aux frais de l'acquéreur.

GARLAND WOLFE, Encanteur, 824 rue Commune.

MM. James Legendr: et Morgan & M.iner. avecata. 18 av ril—18 25—mai 2 9 18 20

Kennedy & Airey

UN JOLI "HOME" DE CAMPAGNE

'eation.
Dart & Kernan, avocats. Nouvelle-Orléans.
Eilis & White avocats. Covington, Lnc.
9 mai—9 16 23 30—juin 6 9

ANNONOS JUDICIAIRS.

VENTE EN PARTAGR. Positivement au plus haut et dernier en-chérisseur

B'un Cottage Simple Retiré de la Banquette.

No 2207 Avenue de la Louisiane Entre les rues Frank'in et Liberté. JEUDI, le 10 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue

Baronne. Lawrence Sylvester et al vales mineure Leander Sylvester et al.

parolese d'Oriéans, Division E.

DAR CABBERE & KERNEY, Ernest A.

Carrère, Encanteur, Burean No 806 rue
Perdido — JEUDI, le 10, juin 1909, à
midt, à la Bonrae des Propriétés Foncières,
No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement
luet rendu en Cour caverte, le 30 avril 1909
et signé le 6 mai 1909, per l'Honorable George H. Théaid juge de la Cour Civile de District pour la parolese d'Oriéans, Divisien E,
dans l'affaire ci-deseus intitulée et zumérotée,
je procéderai de vendre à l'enchère publique,
la propriété ci-après décr. le, à savoirUn certain lot de terre ensemble avec les

nue Louisiana sur une profondeur entre lignes para lèlice de cent vingt huit pieds.

Les améliorations consistent en un cottage s'mple en bols couvert en ard jess, retiré de la banquetta, contenant cinq chambres, cabi net, galerie sur le devant et sur le côté, han-gar, et pertant le numéro municipal 2207 avenne Louisiane

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant sammer les taves de 1909 les freis de l'este

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Pira Genevesi.

Succession de Pàra Genevesi.

COUR UIVILE DE DISTRIOT POUR LA
parciese d'Oriénas — No 74.119—Division, B.—Avis est par le présent donné aux
svanciers de cette succession et à teutes
autres parsonnes intéressées d'aveir à dédaire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les releons (s'ils en ont ou
peuvent en svuir) peur lesquelles le compte
final présente par Mme Jeséphine Angalone,
veuve de Pira Genovesi, ladministratrice de
cette succession, ne serais pes appreuvé
et homologué et les fonds distribués confermément audit sempts. Par ordre de la CourTHOMAS COMMELL, Greffer.—Geo. J. Unlereiner, avocar.

Albert Paul.

AMMONUR JUDICIAIRE. Cottage Double Commode. 1412-14 rue Mandeville, près de la rue -----Villeré.

Succession de Joseph Heintz et Epouse. No 88,501—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orisans—Division U.

DAR ALBERT PAUL Encentour

Bourse ies Propriétés Foncières No.311 rue Baronne. il sera vendu à l'euchère publique, conformément à un ordre daté du 24 avril 1909, et signé le même jour per l'Hon. Thomas M. Bura, luge de la Cour Judiciaire du Vingt Sixlème District, Paroisse de St. Tammany. No 256, la propriété d'après décrite, à avoir, acquise par Wm J. Holtgreve de James G. Abel, par acte du 8 juin 1906, par devant D timan, notaire, enregistré dans le livre des transferte 45, foile 170 des registres de la paroisse de St. Tammany.

Une certaine étendue de terre, avec toutes les améliorations et beis de forêt qui s'y trouvent à Alton Line., paroisse de St. Tammany.

S. 1/2 du S. E. 1/4 de Sec 24, T. 8. de R. comprenant 16 K. Meridian St. Helene en la Paroisse St. Tammany contenant 77, 49 acres.

Les améliorations consistant d'une joile maisen de campagne (preque finie), boils de forêt et terre pour le me.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et is bals de en billets de l'acquéreur payables en un et deux aux après la date, avec 8 pour cent d'inté ét per an de la date insqu'ai paisment et devant êt e garantie par liprotère parlèque et privilège de vendeur sur la propriété vengue et toutes les autres clauses de sécurité, incinant le transfert de l'assurance honoraires d'avecct en eas de procès, etc. L'acquéreur devant feits J. Dreydens, ne taire. 10 oje de éé, ôt au moment de l'adjud ou ton.

Dart & Kernan, avecats. Neuvelle Orléans.

de vente aux trais de l'acquéreur, pardavant Hernard J. Daly notsire. l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1909 and sens et plus du montant de l'adjudication. l'acquéreur ésvant déposer 10 010 du prix d'achat au moment de l'adjudic tion.

W. Alexander Hahns, avocas.

18 av. 18 25 ...mai 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charmant Cottage de Résidence Avec Grand Terrain, Entrée pour

Voiture, Etc. No 2334 RUE MILAN. PRES HOWARD.

Section Atttrayante et Améliorée.

No 89,386—Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéana, Division D. la paroisse d'Orisana, Division D.

DAB Al.BEET PAUL, Encanteur, Barcau
1909, à midi, à la Bourse des Proprésse
Foncières, No. 311 rue Barcane, en cette
Fulle, en vertu d'un critre de l'Hom. W. B.
Bommerville, inge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orisana, Division D.,
daté du 20 avril 1909, dans l'affaire et pour
la compte de la succession de Emily Toy, il
sera vendu à l'enchére publique, à savoir—
Un certais morcesu ou potton de terre ensomble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voiss,
privilèges, servitu es et avantages y appartetions qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitu es et arantages y appartenant ou de quelque faç m en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Milan, Berlin, Heward et Liberté, laque! dit annoean ou portion de terre commence à une distante de quarante oinq [45] piede du cois des rues Milan et Howard et menurant quarante citeq piede de face à la rue Milan, sur une profendeur de cent vingt [120] piede et est composé du tout du let No 16 et de la moitié du lot 14 centign au lot 15.

du let No 15 es de la moitié du lot 14 contigu au lot 15.

Les améliorations consistant en un cottageré aide nos charmant coenn comme No 2334 rue Milan, bien sub livisé en asion, chambres à concher, salle a manger, chambre à bain, vestibule, office, onisige, et ... ga'erie aur le devant et sur le côté grillage en far banquette en schillinger, passage pour veiture, écurie etc. vei dinage de choix, une section qui améliore rapidement, rue pavée en gravois.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'optim de l'acquéreur et le reste a'il y en a, en un ordélit, d'un an représenté par bellet à recevoir de l'acquéreur, portant 8 Ord d'inté, ét par an de la date de l'adjudination insqu'au palement, garanti par hypothèque apéciale et lien de vendeur et privilége aur la propriété vendre, ennemble avec tont e les nutres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en plus du montant de son enchère le palement des taxes de l'année 1809.

L'acte de vente pardevant J. Henry Forcetle Jr. notaire, aux frais de l'acquéreur à partit de la date de la signature de l'acquéreur à partit de la date de la signature de l'acquéreur à partit de la date de la signature de la cete de vente, l'acquéreur à partit de la date de la signature de la cete de vente, l'acquéreur à partit de la date de la signature de la cete de vente, l'acquéreur à partit de la date de la signature de la cete de vente, l'acquéreur à partit de la date de la signature de la cete de vente l'acquéreur à partit de la date de l'acquéreur au mom-nt de l'adjudication.

E. J. Meral, avocat.

E. J. Meral, avecat. 25 avril—25—mai ± 9 16 28 27

AVIS AUX OBEANCIERS

Bread and Baking Company YOUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA

OUR ULVILE DE DISTRIOT POUR LA Devoisse d'Orléans-Me 67,330 -Divieus. E — Avis est par le présent donné enx créanciers de cette affaire et à sentes autres personnes intéressées d'aveir à édénire dans les dix jeurs qui suivrent in présente motification, les raisons (s'ils em out ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provieure présenté par George 88-Paut. Recurent dans cette affairs, les merait ans orvent dans cette affairs, no cerait pas approuvé et hemologué et les feuts distribués conformément sonté compte. Par erfre de la Uwr. THOMAS CONNELL, Greffier. ... Ed.

Un certain moreces ou portion de terre, ensemble avec toutee les hâ isses et améliors. tieze druits, veise, etc., situé dans le Premier Dietriet de la Nouvella-Oriéans dans l'int bersé par les rese Howard, Liberté, Gasquet et l'avenne Tuiane, avec la Oponose, in feud, 106 piede 11 ponces et l'igne de fêre, foi deur sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard et 87 piede 8 poaces de profen deur sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard et 87 piede 8 poaces de profen deur sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard et 87 piede 8 poaces de profen deur sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard et 87 piede 8 poaces de profen deur sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard et 87 piede 8 poaces de profen deur sur la ligne de côté la plus près de la rue du montant de son enchère tout-sa les taxes dues et sigibles sur ladite propriété en entre dix pour la note 1909, at de déposé chez l'ensembles a complement 1904, livre des transferts 197, foilo 714. Le samélier a rue comprennent une grande bâtisses à deux étages connous comme la "Thee E. Lynch Fuseral Farlors" et coute at qua litre chambres et grande écurie avec stallates.

Stroudback & Stern.

AMNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion sans précédent pour s'engager dans un

La Propriété Foncière et le Contenu d'Affaires d'Entrépreneur de Pompes Funèbres

No 85,973 -Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans-Division B.

DAR STROUDBACK & STREN— Leonard
L. Sterm Escanteur.— JEUDI, le 13 mai
1909. à midi, à la Bourse des Propriétse
Foncières, Me 311 rue Baronne, il sera vendu
à l'enchère publique, en vertu d'un ordre
de Cour signé le 31 mars 1909 par l'Hou.
Fred D. King. j-rge de la Cour Civite de
District pour la paroisse d'Oriéans, Division B,
dans l'affaire ci dozsus intitulée et numérotée.

commerce bien établi.

et Salon Fundhre de Thos E. Lynch, Mos 1425 et 1427 avenue Tulane.

Kennedy & Airey

Un certain morocen ou portion de terre, en-

Une certaine portion de terra, ensemble avec teutes les l'àlieses et améliorations qui e' prouvent, et tous les droits, voise, privilèges, cervitudes et avantages qui y appartienneut eu de que'que façon en dépendent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 128, borné par les rues Magnais. Constance et Bizième et l'avenue Magnais, Constance et Bizième et l'avenue

Magana, Constance of Birleme et l'avenue Washington et meeurant vingt et un pieds un ponce de face à la rue Magasin eur cent vingt-six piels six ponce de prefondeur entra ligues parailètes, et faisant face à l'avenue Washington et formant le coin de la rue Magasin et l'avenue Washington. Ledite portion de terra unt composée d'une portion du lot original designé par le numéro un sur plan dressé par Henry Bouleusquis, arbitecte, le 13me jour de javier 1869 et déposé en l'étude de Féllu Gaima, défant no

ARRONOS JUDICIAIRE. ca de Dominic A. Cirino-M 99,113-Cour Civile de District pour la parcia d'Orléans—Division B.

EDAR MERNEDY & ATREY, Escanteurs—

E storeau Me 816 rue Union— MERCREDI, le 9 juin 1909, à la Bourse dee Propriétée
Foncières. No 311 rue Baroane, à midi, en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Men.
Fred D. E. ng, luge de la Cour Civile de District pour la parciese d'Orléans, Division B, deté du 3 mai 1909, dans l'affaire et pour le compt de la succession de Dominio A.
Cirine, il sera vendu à l'enchéra publique—
Une certaine portion de terre, ensemble avec teutes les tâinese et améliorations qui ay trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartisante et de que'que faços en dependent, l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque s, écale et lien de vendeur et hypothèque s, écale et lien de vendeur et hypothèque s, écale et lien de vendeur et hypothèque e, écale et lien de vendeur et la partie de la cale de privilège sur la propriété vendue avec le pacte de nou alienande et toutes les clauses province were la propriété vendue avec le pacte de non alienande et toutes les clames usuelles de sécurité; 10 0;0 d'honoraires d'avocat eu cas de propés. La dite propriété devant être asurée par l'acquirent et la police d'assurance devant être transféet la police d'assurance devant être transfé-rés au porter des biliets, et l'acquéreur de-vant payer au lessus et au plus du montant de sou enchère toutes les taxes sur la pro-priété dues et sujgibles en l'année 1809. L'acte de veuts par devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur John J. McCloekey, avocat. 5mai—5 9 16 23 30—jain 6 9

Geo. St. Paul AWNONUS JUDIOLAIRE. SUCCESSION DE MANC CHARLES A. BONNET.

JEUS), le 20 Mai 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Fancières. 'No see mus baronns. Le magnifique cottage simple No 2523 rue Columbus, contenant vestibule

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la parcis-se d'Orléana, daté et signé du 16 avril 1909, je vendral à l'heure et l'endroit ci-deseus men-

je vandrai à l'heure et l'endroit ci-descus menRiemade comme suit—
Deux certains lets de terre ensemble avec
toules les bâtisses at ambiorations qui s'y
treavent, sitoée dans le Trouslème District de
cette ville, désignés par les lettres 0 et P de
l'ilet 1354, borné par les rues Columbus, La.
harpe, Brosd et Desgenois, sur un plan ou
certificat d'arpeutage dressé par D.E. Seghers
la d'a voyers, daté de 13 février 1905, et annaué à un act passas par levant Robers Le.
gier, notaire, le 3 mans 1905, d'après lequel
dit devis lesdits lots meaurent chacan vingt
ainq pieds trois pouces et quatre lignes de
face à la rae Columbus sur une profo deur de
coent cinquaxite-huit pieds entre lignes para
lèles, et composé du tout du lot Bro 6 et une
partie du lot No 7, aur un g'an de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 17 mars 1849, etdé-

No 89,183.—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. au centre, galerie et chambres élégamment construites et bien situé.

posé en l'étude de JJoseph Lisbuney, ancien-nement un notaire en cette ville. Conditione—Une meitié ou piez comprant à l'eption de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux son en billets de l'acquéreur, garantie par hypethèque avec lien de vendeur et privilèges sur ladite pro-priété portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication fus-qu'à paiem-nt, les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir de la date de la aigna-ture autéentique de l'acte de vente, tennsférer le titre, l'acte de vente et tous les cartiticats posé en l'étude de Hoseph Lisboney, ancien ture authentique de l'acte de vente, tunnsforer le titre, l'acte de vente et cous les cartiticats nécessaises aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Legter notaire, les taxes de l'année 1909 évant être assumées par l'acquéreur au desens at en plus du pris de l'adfedication et nu dépêt requis au moment de l'adfedication de 10 peur cent chis QEC. ST-PAUL, Encanteur, No 137 res Carondeist.

16 avril—16 25—mai 2 9 16 20

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

Sont Prêts à Gurer Entièrement et à Bésinfecter à Gourt Délai Toutes Sortes de FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

Téléphone Main 3313. BAISONNABLES. Bureau: 844 Bus Commune, entre Baronne et Carondelet.

Stroudback & Stern. Kernaghan, Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur J. Winling ws Harold J. et Frank W. Winling, minsurs.

Me 88,444—Cour Civile de District gour la paroisse d'Orléana, Div. E.

DAE STHOUDBACK & STERM, Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 3 juin 1909, à midi, à la Bourse des Propriètée Francières, No 311 rue Berenne, Il cera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour, signé le 29 avril 1909, par l'Hon. Geo. H. Thèand, lugs de la Cour Civile de Districe pour le paroisse d'Orléana, Division E, dans l'affaire d'deseus au Lévotée et instituée: ANNONCE JUDICIAIRE.

1º Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et amélierations qui s'y trouvent et les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, et désigné par le No dix (10) d'après un devis dreseé par J. A. D. Hémécourt, député voyer de ville, le 30 mai 1909, éans l'ist borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Roman et Prieur, et mesurant trente-neuf (**9) pieds de face à la rue Dumaine sur cent vingt (120) pieds de profendeur entre lignes para lèles.

Les amétiorations comprenneuf un cottage, deub e on bois, couvert en ardoisse, Nos 1930-82 rue Dumaine, et contenant trois chambres de chaque côté dans le fonds : il y a une bâtisses à deux étages comtenant d'achambres de chaque côté, dans la cour un hangai cit rue, etc. paire de chevanx sorel, 1 paire de chevanx bai 1 cheval gris, 3 chevanx bai, 1 paire de chevanx no ra, 1 pet t lot de fournitures pour pompes fundbee, 1 vieux co billard, 1 petit wagon de livraison membies de bureau et ins-

iterne, etc.

2º Un certain lot ou portion de terre, en semble avec toutes les bâtieses et auté iorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privi'èges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Faubourg
Tréué, maintenant Deuxlème District de cette
v: le et désigné par le No nenf, dans l'ilet bone par les rues Dumaine, Ste Anne. Prieur et
Roman, sur un plan par Mochausen, daté du
g_uis 1845, dépesé en l'étude de L. Herrmann, ancien notaire en cette ville, lequel lot
ou portion de terre, meanrant cinquante que,
tre (56') pieds claq (5'') peuces de face à la
rue Prieur, aux trente neuf (39') piede cinq
[5''] pouces de profondeur entre lignes paral.
Les amélieurs par serve de less.

ôles. «Les améliorations comprenent une maison simula en hois converte en ardoises. No 830 simple en bois converte en ardoises, No 830 rue Prieur, contenant galerie sur le devant, é chambres dans le cour, et il y a un hangar,

rine Frieur, contenant galerie sur le devant, a chambres dans le cour, et il y a un hangar, citerne, etc.

Ausei—Une action de le Peoples Savings Trust and Banking Company Stock.

Conditions—Une action de la Peoples Savings Trust and Banking Company pour comptent. Le propriété foncière, un tiers on plus comptant, à l'ept'on de l'acquéreur eu ées acquéreurs et la balence, en un crédit de un et deux ans, les paiemente différée devant être représentée par billots de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt au taux de 8 0,0 par an de la date de l'adjudication, garantis par lieu de ven deur et privilège et hypothè une spéciale sur ladite propriété foncière, l'acte devant contenir toutes les clauses navelles garantis aant le paiement des dits billets et l'acquéreur reur devant asenmer et payer en plus de son enchère les taxes de ville et d'Etat dues et exigioles en 1909.

L'acte de veute pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

din, notaire, aux frais de l'acquéreur. 2 mai-2 9 16 23 30—inin 3

-Will J. Morgan.

AMBONOD JUDICIAIRE. Propriété déstrable du Troi. Heme "ward".

Bâtisse à doux étages coin des rues Palmyre et Genots, convenable pour magneis et résidence, et le jeff.
Cottage deuble, 280-32 rue 8, Genets.
En vereu d'on ordre de l'Honorable W.
B. Hommerville, juge de la Division A. da'é et algré du LE avril 1909 et adressé à Will J.

et signé du 12 avril 1909 et adressé à Will J.

Morgan, encanteur, il sera vunda à la Bourse
des propriétée Foncières, 311 rue Barcana,
JEUDI, le 3 juin 1909, à midi, la propriété
di après décrise, à savoir:
(2) Lots en morosaux de terre ensemble
avec toutes les améliorations qui s'y trouvent
dreits, voies, etc., situés dans le Premier Distriot de cette ville, dans l'ilet borné par les
rues Cleveland, Genois, Clark et Palmyre,
désignés comme lots A et B et mesurant com.
.me suit.

rues Oleveland. Genois. Clark et Palmyre, designés comme lote A et B et meurant comme une suit.

Le lot A meure 33 pieds 6 pouces de face à ladite rue Palmyre. 48 pieds 10 pouces et 5 lignes de professéeur et façade à la rue Genois, 57 pieds 2 pouces et 2 lignes de professéeur et façade à la rue Genois, 57 pieds 2 pouces et 2 lignes de professéeur et alloque presque parailé. Le à la dite rue Palmyre et s'alloqueant vers la rue Genois et s'étendant vers la rue Genois, 11 pieds 9 pouces aur une autre ligne qui meure 16 pieds 7 pouces et 2 lignes jusqu'à a rue Genvis; les quaire lignes dermièrement décrites divisant le 4t let A du lot B.

Le lot B portant le Mo municipal 230 rue 8. Genois meure 59 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Genesis, 50 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne du côté opposé et du fond, 33 nieds 6 pouces en prefondeur sur som cété le plus grès de la rue Cieveiand, de là le divisant du lot A.

Leats let B meure une première profosséeur de 18 pieds 7 pouces et 2 ligne; de là une deuxième prefondeur collique de 11 pieds 9 pouces sur une ligne s'étendist vers la rue Olieveland; de là sur une autre ligne presque paraillé à la rue Génois 2 pieds 7 pouces et de là sur vue autre ligne de profondeur s'étendist vers la rue Conditions—Compiant: l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour les certificats et pour l'acte de veste pardevant Theo. Co-benio, netaire, et déposer 10 0,0 au moment de l'adjudication. Les isyars devant appartient à la acquéreur devant payer pour les certificats et pour l'acte de veste pardevant Theo. Co-benio, netaire, et déposer 10 0,0 au moment de l'adjudication. Les isyars devant appartient à la coquéreur qu'e partir de la date que l'acte de veste sort passé.

WILL J. MORGAN, Encantour, Theo. Cotanio, avecat.
Smai-2 9 16 23 30-jnis 3

& Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE. Joli Cottage Simple.

No 2814 Rue Dryades.

Succession de Mme Mary Bauman. No 87,876-Cour Civile de District pour la

paroisse d'Oriens.

TAR KERNAGHAN, CORDILL & PARE KERNAGHAN, CORDILL & PARE KERSON.—W. A. Kernghan. escanteur. Burean 389 rue Carondelet. JEUDI le
13 mai 1909. A midi, à la Bourse des Propriétés Fon. ières. No 311 rue Baronne il seravandu à l'enchère publique, en vertu d'un
ordre daté du 5, avril 1909, par l'Hon.
Fred D. King, juge de la susdite Cour.
Divinion B, dans l'affaire di-desus intitulée,
la propriété ci après déc. ile. à savo'r:
Le joil cottage simple en bois à un étage
No 2614 rue Dryades, contenant deux chambres et cultine sur un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui
a'y trouvent et toutes les dépen iances y
appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les
rues Dryades, Barouny, Washington et
Bixième, loquel tot de terre commence à une
distance de cent (100) pieds cinq (5) pouces
de l'encoignure de la rue Washington, ét mesurant vingt-cinq (25) pieds un (1) pouce
deux (2) lignes de face à la rue Dryades,
vingt-cinq (25) pieds un (1) pouce siz (6) li
gnes en largeur dans le fond sur une profondeur, entre lignes paralièles, de cent vingtcinq (125) pieds, tôutes mesures plus ou
moins, d'après un plan de D. A. Beghera, voyer, du 15 mars 1909. Sur le côté il y aune
graade entrée dans un bow voisinage.
Conditions—Comptant, L'acquéreurne devra
pas réclamer ou cellester les loyers juaqu'à
délivrance actuelle et paicment du prir de la Conditions—Comptant, L'acquéreurae devra pas réclamer ou ce les ter les loyers jusqu'à délivrance actuelle et paiement du prix de la vonte, et devant as uner les taxes dues et exigibles en 1909 au de sus et eu plandu prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat su moment de la vente, L'acte du vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux fra s de l'acquéreur.

C. F. Fletchinger, avoiat. 11 avril-11 18 25-mai 2 9 13

ANNONOS JUDICIAIRE SIX BONS TERRAINS

Troisième District. DAR KERNAGHAN, CORDILL & PAR.

KERSON-W.A. Kernaghan, encanteurBureau 339 rus Caromdelet — MARDI. le
ler juis 1999, à midi, à le Bourse des Propr. ésée Fondères, 311 rus Baronne, il sera
vendu à l'enchère publique, en vertu d'un
ordre daté du 28 avril 1909 de li Hou. John 8t
Pani, juge de la Coer Oivile de District.
Divis en U, pour la Parousse d'Oriéans, dans
succession de Antoine Lasteranderie. No
88,950, la propriété el-après décrits, à savoir.

88.950, la propriété di-apréajdécrite, à savoir.

Bix certains lots de terre et tous les droits voice, privilèges, servitades et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Troistème District de cette ville, dans l'ilet No 35, [maintenant l'ilet No 788] comprise entre les rues Soldelle [maintenant Nord Derbigny]. Louins et Clouet, sur un plan original dressé per Louis J. Pillé, voyer, daté le 17 mai 1833, déposé au bureau de C. Pollock, notaire, pour référence.

Trois desdits lets mestrant en mesure anglaises d'aprés ledit plan, chacum 27 piede 4 peuces de face à la rue Soldelle [maintenant Nord Roman] au une profondeur, entre lignes parallèles de 170 pieds 6 pouces.

Et trois des dits lets me urant chacun 27 pieds 4 proces sur lafrue Prosper(maintenant N. Derbigny) sur 170 pieds (pouces de profendeur, entre lignes paralrèles, Les six lots se joignent dans le fond.

Acquis par A. Lafferanderie par achat de François Lambert d'après un acte passé perdevant Charille Po'lock, ancien notaire, daté le 16 acût 1841 et enregistré dans le boreau des transferirs pour cette paroisse dans le livre 29, follo 551.

Dans un volainage qui s'améliore, non lein des lignes di livres de chame de la chacu l'améliore, non lein des lignes de livres de chame de l'améliore, non lein des lignes de livres de chame de l'améliore, non lein des lignes de lignes de chame de l'améliore, non lein des lignes de lignes de chame de l'améliore, non lein des lignes de lignes de chame de l'améliore, non lein des lignes de la chame de l'améliore, non lein des lignes de l'améliore, non lein des l'améliores le l'améliore le l'améliore l

Dans un volsinage qui s'améliore, non lein des lignes de chars. Conditions — Comptant, L'acquéreur de-vant payer les taxes de 1909. Vingt-cinq-

pay: r les taxes de 1909. Vingt-cinq pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de v. nte pardevant L. R. Gra-ham, netaire, aux frais de l'acquéreur. 1 mai - 1 9 16 23 30 - juin 1 E. A. ANDRIEU,

JULES ANDRIEU. Propriétés Foncières. Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDOR Mamirre de la New Orienne Steek Szahange P. C. Bofte 113, Nouvelle Orient, [Lac.

AMMORCE JUDICIAIRE

UN JOLI "HOME" DE CAMPAGNE
Et une étaide du terre boisée et pour forma
à Alten, Line, dans la Paroisee St. Tammany, sur, la N.O. & N. E. B. B. à environ
trente-cinq milles de la Nouvelle-Orisana.
Buccession de Willyan J. Holfgreye.
No 856—Cour Judiciaire du Vingt-sixième
District, Paroisee de St Tammany.
Etat de la Louisiane.
DAR H. J. KENNED Y. Encanteur—MER
A. CREDI, le 9 juin 1909, à midi, à la
Bourse les Propr.étés Foncières No.311 rue
Baronne, il sera vendu à l'enchère publique,
conformément à un ordre daté du 24 avril

Carrère & Keeney

No 89,058—Cour Civile de District pour le paroisse d'Oriéans, Division E.

In propriété di-après décr. te, à savoir—
Un certain lot de torre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sizième District de cette ville dans l'illes borne par l'avenue Louisiana, les rues St-David, maintenant S. Franklin, Toledano et St-André, maintenant Liberté, désigné par le numéro deux sur un plan annexé au acte passé pardevant A. Hero, Jr. notaire, iel 2 janvier 1888, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur une profondeur entre lignes para l'éles de cent vingt huit pieds.

Conditions—Comptant. L'acquereur devant assumer les taxes de 1909, les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory. notaire, et déposer 10 0,9 du prix d'achat au mement de l'adjudication pour lier la vente. ERNEST A. UARREBE.

9 mai-9 16 23 30-|uin 6 7 8 9 10